



## Inscription Section sport-santé année 2023/2024

### Je m'inscris :

- à l'atelier postural du mardi à 19h30
- au cross-training du mardi à 20h30
- au Kung Fu du lundi à 19h

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de tél. : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

### Pièces à fournir :

- un certificat médical pour une première inscription ou si le dernier atteint ses trois ans
- si mon certificat médical a moins de trois ans : le questionnaire de santé ci-joint
- une attestation d'assurance pour la pratique d'une activité sportive
- par personne : un règlement de 85€ pour une activité, 160€ pour deux ou 245€ pour trois activités (chèque à l'ordre de Jsvpo section sport-santé, espèces, Bons activ, bonsCAF, chèques vacances, coupons sports ANCV, bons loisirs jeunes MSA)



L'accès aux séances pour les inscrits ne sera plus autorisé sans certificat médical après le 4 octobre 2023 ou un mois après l'inscription si celle-ci intervient en cours d'année.